

prix sans but et en dernier ressort est l'épicier de la première des trois classes que nous parlions plus haut.

La seconde classe comprend les épiciers modernes, ceux qui sont à la hauteur et qui ont la vogue ; quelques-uns d'entre eux semblent couper les prix, plutôt par manie que par toute autre raison. Ils cassent les prix, réduisant par ce moyen leurs propres profits et nécessairement ceux de leurs concurrents et cela est absolument sans raison. Par exemple, un des épiciers de détail de cette classe à Philadelphie considéré comme ayant une des maisons les plus importantes du commerce local vend actuellement une préparation nouvellement introduite pour détruire la vermine à un prix ridicule de bon marché. Il n'y a pas une parcelle de raison pour couper les prix sur un article tel que celui-ci, car des spécialités semblables ne s'introduisent presque invariablement que lentement et peuvent être vendues à un bon prix sans la moindre difficulté. Une baisse de prix sur ces genres d'article ne pousse aucunement la vente car à moins d'en avoir besoin aucun acheteur ne le demandera quel qu'en soit le prix. S'ils en ont besoin, ils l'achèteront, sans garder au prix tant qu'il sera dans des limites raisonnables. Nous citons cet exemple pour montrer la folie avec laquelle de tels épiciers sortent de leur voie en coupant les prix.

Les épiciers de cette sorte pris dans la seconde classe sont, avec leur système de couper les prix, autant si ce n'est plus, une menace comme le petit épicier qui baissait les siens sans savoir exactement ce qu'il faisait.

Entre ces deux mots existe la grande moyenne, ou la troisième classe des épiciers de détail, qu'on pourrait appeler mieux encore les épiciers "ordinaires."

Dans cette classe il faut placer tous ceux qui insistent pour que tout ce qu'ils vendent leur rapporte un bénéfice raisonnable. Ils ne voient aucune raison pour faire des affaires à perte, ils savent qu'ils ont droit à la rémunération de leur travail aussi bien que l'ouvrier qui peine dans la rue. Les affaires de cette classe de commerçants souffrent grandement des procédés anti-commerciaux des deux autres classes, bien que les premiers soient en forte majorité. C'est un fait incontestable pour un épicier qui coupe les prix il en est cent autres dont le commerce est démoralisé.

La solution du problème ici présentée se trouve certainement dans

cette vieille règle qui veut que le plus sage se tire d'affaires. En vérité, le petit épicier découragé qui vend au-dessous du prix de coût doit succomber à la fin, comme aussi l'épicier de la seconde classe qui, apparemment, coupe les prix parce que c'est chez lui une manie irrésistible. Vendre un article moins cher qu'il coûte et recommencer ne peut avoir qu'une seule fin,

La troisième classe d'épiciers qui fait des affaires sur une base commerciale doit avoir confiance dans l'avenir, car quoique les temps présents lui soient durs, ils deviendront forcément meilleurs quand le mauvais sang du commerce d'épicerie se sera de lui-même épuisé.

LA BANQUE DE FRANCE

(Suite).

Jusqu'à présent, on n'avait disposé que d'une porte. Désormais, il y en aura deux : celle de la rue La Vrillière restant pour le service ; une autre s'ouvrant au public rue Croix-des-Petits-Champs. Entrons par ce nouveau guichet et voyons quelle est la disposition de la banque.

Nous pénétrons dans une cour carrée menant, à droite, à la caisse principale ; à gauche, donnant accès à la salle des pas perdus. Autour de cette salle sont disposées les caisses ; au fond s'ouvre la galerie des recettes, considérablement augmentée et élargie au moyen de constructions nouvelles empiétant sur le jardin. Prenons un escalier en pierre d'abord simple, puis à double révolution, qui débouche au premier sur un large palier. D'un côté, les deux services de l'escompte et des succursales, le premier finissant en retour sur la rue Croix-des-Petits-Champs, le second sur la rue Baillif ; en face, le bureau des actions. Maintenant, enfilons le couloir qui d'un côté, mène au comptant, l'autre au contrôle, au cabinet des gouverneurs, au secrétariat du Conseil et au secrétariat général. A son extrémité, nous joignons un autre escalier descendant d'abord les effets à recouvrer, puis le contentieux, les livres et la comptabilité des billets. C'est dans cette partie que les changements les plus considérables ont été effectués ; une aile entière de l'ancien hôtel disparaît, entraînant dans sa démolition l'escalier d'honneur, ce qui avait été la salle des Gardes, l'entrée des appartements et un petit jardin. Les maisons enclavées et le mur de clôture sont remplacés

par deux bâtiments à trois étages. On prendra une idée de l'importance des travaux, exécutés au milieu du labeur journalier, quand on saura que la salle des pas perdus s'augmentait de 700 mètres, et que la caisse des échanges de 80 mètres de surface passait à 212. Ces remaniements devaient être finis au mois de mai 1818 ; mais outre leur importance considérable, arrêtés par les événements de la guerre et de la Commune, ils ne furent terminés qu'en 1874, date à laquelle la Banque revêtit l'aspect définitif que nous lui voyons aujourd'hui. Il faut signaler brièvement les améliorations apportées de nos jours. En 1882, la cour de la rue Croix-des-Petits-Champs, dans laquelle aux fins de mois attend le public, était couverte et permettait un stationnement plus facile. En 1884, on commençait à substituer, dans les principales agglomérations, l'électricité au gaz. A partir de 1885, on agrandissait la caisse principale et la caisse des recettes ; enfin, en 1891, le Conseil, pour développer les commodités qu'offre l'établissement, décidait l'acquisition de l'ancien immeuble de la Banque d'escompte, construit en 1828 pour l'Opéra-Comique, occupé plus tard par les Italiens, et y établissait les dépôts et les avances.

On ne peut se livrer à cette revue sans qu'une réflexion s'impose. Il n'y a pas dans Paris, une administration livrant de pareils dégagements, où les clients soient servis dans des bureaux aussi rigoureusement tenus. Allez à l'économat, aux archives, à l'inspection, à la comptabilité générale, vous trouverez même propreté, même confortable. Dans la plupart des établissements, deux ou trois services sont très beaux, les autres sales ou exigus. Ici rien de semblable ; partout de l'espace et de l'air.

Nous n'avons pas à étudier les opérations de la Banque, ni à examiner le fonctionnement de ses rouages, et nous devons nous borner, pour ne point sortir de notre cadre, à retracer en quelques mots l'histoire du billet.

Au début du siècle, la rareté du numéraire et les nécessités du commerce renaisant avaient, dans quelques villes, fait émettre par différentes sociétés, autorisées du gouvernement, des billets payables au porteur et à vue. A Paris, ces institutions étaient entre autres : la Caisse d'escompte du commerce, le Comptoir commercial, la Factorerie, qui conservèrent leur faculté d'émission